



Les organisations syndicales, les personnels et citoyens soussignés estiment que depuis le début de la crise sanitaire, la situation de l'enseignement dans le département est à maints égards inacceptable :

* les enseignants des RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) ont été employés comme remplaçants dans les écoles, au détriment de leurs fonctions auprès des élèves en difficulté tant le manque de titulaires remplaçants est patent,

* pour la première fois - en application de la loi DUSSOPT- , 15 contractuels ont été recrutés pour 3 mois en lieu et place de titulaires pour enseigner dans les écoles sans aucune formation,

* 56 écoles ont des moyennes supérieures à 24 élèves par classe notamment à MANOSQUE, Ste TULLE, ... ,

* de nombreux collèges de ville et celui de St André ont des moyennes d'effectifs par division supérieures à 24 ...

* à tous les niveaux nombre d'élèves accumulent des retards importants dans l'acquisition des savoirs en raison notamment des répercussions de la gestion désastreuse de la lutte contre la pandémie,

* les perspectives de dotation pour la rentrée 2021-2022 s'annoncent catastrophiques, particulièrement dans le second degré,

* l'ordonnance du 24 décembre 2020 s'ajoutant au dispositif «Évaluations communes» (« E3C ») de contrôle continu porte un coup supplémentaire au baccalauréat comme diplôme national : modification des épreuves possible jusqu'à deux semaines précédant une épreuve.

PETITION:

Pour mettre fin à cette situation insupportable les soussignés exigent :

- le recrutement immédiat comme fonctionnaires stagiaires des listes complémentaires des concours EN (et leur réabondement si nécessaire) afin de permettre dans tous les établissements une baisse significative des effectifs des classes et divisions.
 - la création massive des postes nécessaires et l'augmentation des places aux concours permettant un véritable plan de rattrapage,
 - la stagiarisation et la titularisation des contractuels recrutés qui le souhaitent,
 - le retour au baccalauréat comme examen national anonyme, premier grade universitaire permettant l'entrée à l'université.